

PLATEFORME ÉLECTORALE 2026 POUR LE QUÉBEC

# Des actions concrètes pour une économie verte, rentable et crédible



# À propos de Réseau Environnement

Réseau Environnement est le plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec. Portée par son expertise, sa force de collaboration et sa vision pragmatique, l'association favorise l'émergence de solutions environnementales fondées sur la science et les meilleures pratiques. Ses membres, issus des domaines public, privé et académique, œuvrent dans les secteurs de l'eau, des matières résiduelles, de l'air, de l'énergie, des sols, des eaux souterraines et de la biodiversité. Ensemble, ils s'engagent envers la réussite de la transition vers un monde durable.

L'association est l'initiatrice et l'organisatrice de plusieurs événements tels qu'Americana et le Salon des technologies environnementales du Québec. Elle publie la revue spécialisée Vecteur Environnement, offre des programmes d'excellence, réalise des partenariats d'expertise et formule des recommandations sur de nombreux enjeux en environnement.

## 3 priorités pour le prochain mandat

- 1** Accroître l'efficacité de l'État et alléger les processus tout en maintenant des normes rigoureuses
- 2** Déployer une stratégie d'investissement durable pour les infrastructures d'eau
- 3** Encadrer l'étiquetage des lingettes et protéger les infrastructures à la source

# Liste de recommandations pour les plateformes

## Eau : Assurer la pérennité, la performance et la résilience des services d'eau

- 1** Déployer une stratégie d'investissement durable pour les infrastructures d'eau
- 2** Déployer un financement transparent et pérenne du Fonds Bleu par la redevance
- 3** Renforcer l'attractivité et l'accessibilité des métiers de l'eau
- 4** Encadrer l'étiquetage des lingettes et protéger les infrastructures à la source

## MATIÈRES RÉSIDUELLES : Accélérer la transition vers l'économie circulaire

- 1** Accélérer le réemploi et la valorisation des matières résiduelles
- 2** Permettre le changement de statut d'une matière lorsqu'elle est conditionnée selon des critères précis et qu'un marché est identifié pour celle-ci.
- 3** Mettre en place des incitatifs économiques pour favoriser la valorisation vers une économie circulaire

Eau

Matières  
Résiduelles

Air, Changements  
climatiques et  
Énergie

Biodiversité

Sols et eaux  
souterraines

Multisectoriel

# Liste de recommandations pour les plateformes

## AIR, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ENERGIE : Réussir la transition énergétique tout en améliorant la santé et l'économie

- 1** Enchâsser la carboneutralité dans la loi
- 2** Faire de l'efficacité et la productivité énergétiques un levier économique
- 3** Accélérer la transition par une gouvernance cohérente et transparente
- 4** Clarifier et encadrer le développement et le rôle de l'intelligence artificielle

## BIODIVERSITE : Protéger la biodiversité en agissant à la source et en soutenant les acteurs du territoire

- 1** Augmenter la lutte aux espèces végétales exotiques envahissantes
- 2** Élaborer un plan d'action 2028–2030 du Plan Nature

Eau

Matières  
Résiduelles

Air, Changements  
climatiques et  
Énergie

Biodiversité

Sols et eaux  
souterraines

Multisectoriel

# Liste de recommandations pour les plateformes

## SOLS ET EAUX SOUTERRAINES : Protéger les sols et soutenir la réhabilitation des terrains

- 1 Définir les orientations relatives à la valorisation et à l'amélioration de la gestion des sols amiantés
- 2 Élargir des techniques de réhabilitation et de gestion des sols contaminés
- 3 Encadrer et améliorer la valorisation des sols excavés

## MULTISECTORIEL : Encadrer des enjeux transversaux

- 1 Mise en œuvre d'une réflexion stratégique sur les SPFA
- 2 Accroître l'efficacité de l'État et alléger les processus tout en maintenant des normes rigoureuses

Eau

Matières  
Résiduelles

Air, Changements  
climatiques et  
Énergie

Biodiversité

Sols et eaux  
souterraines

Multisectoriel

# Table des matières

|                                                                                                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| PRÉSENTATION DE RÉSEAU ENVIRONNEMENT                                                                                                                    | 02 |
| 3 PRIORITÉS POUR LE PROCHAIN MANDAT                                                                                                                     | 03 |
| LISTE DE RECOMMANDATION POUR LES PLATEFORMES                                                                                                            | 04 |
| INTRODUCTION                                                                                                                                            | 08 |
| EAU : ASSURER LA PÉRENNITÉ, LA PERFORMANCE ET LA<br>RÉSILIENCE DES SERVICES D'EAU                                                                       | 09 |
| • Déployer une stratégie d'investissement durable pour les infrastructures d'eau                                                                        | 09 |
| • Déployer un financement transparent et pérenne du Fonds Bleu par la redevance                                                                         | 09 |
| • Renforcer l'attractivité et l'accessibilité des métiers de l'eau                                                                                      | 10 |
| • Encadrer l'étiquetage des lingettes et protéger les infrastructures à la source                                                                       | 10 |
| MATIÈRES RÉSIDUELLES : ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS<br>L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE                                                                            | 11 |
| • Accélérer le réemploi et la valorisation des matières résiduelles                                                                                     | 11 |
| • Permettre le changement de statut d'une matière lorsqu'elle est conditionnée<br>selon des critères précis et qu'un marché est identifié pour celle-ci | 11 |
| • Mettre en place des incitatifs économiques pour favoriser la valorisation vers une<br>économie circulaire                                             | 12 |
| AIR, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ÉNERGIE : RÉUSSIR LA<br>TRANSITION ÉNERGÉTIQUE TOUT EN AMÉLIORANT LA SANTÉ ET<br>L'ÉCONOMIE                             | 13 |
| • Enchâsser la carboneutralité dans la loi                                                                                                              | 13 |
| • Faire de l'efficacité et la productivité énergétiques un levier économique                                                                            | 13 |
| • Accélérer la transition par une gouvernance cohérente et transparente                                                                                 | 13 |
| • Clarifier et encadrer le développement et le rôle de l'intelligence artificielle                                                                      | 13 |
| BIODIVERSITÉ : PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ EN AGISSANT À LA<br>SOURCE ET EN SOUTENANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE                                            | 14 |
| • Augmenter la lutte aux espèces végétales exotiques envahissantes                                                                                      | 14 |
| • Élaborer un plan d'action 2028-2030 du Plan Nature                                                                                                    | 14 |
| SOLS ET EAUX SOUTERRAINES : PROTÉGER LES SOLS ET<br>SOUTENIR LA RÉHABILITATION DES TERRAINS                                                             | 15 |
| • Définir les orientations relatives à la valorisation et à l'amélioration de la gestion<br>des sols amiantés                                           | 15 |
| • Élargir des techniques de réhabilitation et de gestion des sols contaminés                                                                            | 15 |
| • Encadrer et améliorer la valorisation des sols excavés                                                                                                | 15 |
| MULTISECTORIEL : ENCADRER DES ENJEUX TRANSVERSAUX                                                                                                       | 16 |
| • Mise en œuvre d'une réflexion stratégique sur les SPFA                                                                                                | 16 |
| • Accroître l'efficacité de l'État et alléger les processus tout en maintenant des<br>normes rigoureuses                                                | 16 |
| RÉFÉRENCES                                                                                                                                              | 17 |

# Introduction

En marge des prochaines élections québécoises, Réseau Environnement présente sa plate-forme électorale.

Forte de l'expertise de ses membres et des recommandations formulées dans ses nombreux mémoires, cette plate-forme propose des actions concrètes, réalistes et applicables afin de faire de l'environnement un pilier incontournable du développement économique du Québec.

À l'heure où la crédibilité environnementale des partis est scrutée par les citoyennes et citoyens, Réseau Environnement rappelle qu'il est impossible de faire campagne sans engagements clairs en environnement. L'économie verte est rentable, créatrice d'emplois et essentielle à la résilience de nos collectivités.

Réseau Environnement offre sa pleine collaboration à l'ensemble des partis politiques afin de transformer ces orientations en mesures efficaces, livrables et adaptées aux réalités du terrain.





# Eau

## Assurer la pérennité, la performance et la résilience des services d'eau

### Déployer une stratégie d'investissement durable pour les infrastructures d'eau

Les infrastructures d'eau au Québec sont vieillissantes et sous-financées, ce qui freine le développement économique et augmente les risques de bris. En effet, la valeur de remplacement des infrastructures en mauvais et très mauvais état est de l'ordre de 20G\$ et seulement 40% des coûts de gestion de l'eau sont recouvrés. En 2025, 43 municipalités ont dû restreindre des projets, freinant la construction de 36 000 logements. Une stratégie durable doit permettre de financer le maintien des actifs et la mise aux normes en tenant compte des changements climatiques.

### Réseau Environnement recommande une stratégie contenant des actions visant à :

- 1 Financer le maintien d'actifs par des réserves financières municipales dédiées**
- 2 Financer le déficit et les coûts de mise aux normes par les gouvernements du Québec et du Canada**
- 3 Soutenir financièrement les personnes à faible revenu**
- 4 Implanter une tarification volumétrique pour les industries, commerces et institutions.**
- 5 Offrir la tarification volumétrique résidentielle de façon volontaire et la rendre obligatoire dans les municipalités dont la demande en eau est limitée par la capacité.**

### Déployer un financement transparent et pérenne du Fonds Bleu par la redevance

Le financement du Fonds Bleu doit être renforcé et mieux structuré. Environ le tiers du financement du Fonds bleu provient actuellement des redevances pour l'utilisation de l'eau. Il est essentiel d'élargir le nombre d'entités assujetties à la redevance à toutes les industries, commerces et institutions (ICI), de rendre publiques les données sur les volumes prélevés et les projets financés et de doubler les taux de la redevance pour les milieux hydriques vulnérables. Ces mesures assurent une gestion responsable et transparente de la ressource.

# Eau

## Assurer la pérennité, la performance et la résilience des services d'eau

### Renforcer l'attractivité et l'accessibilité des métiers de l'eau

Le secteur de l'eau fait face à une pénurie importante de main-d'œuvre qualifiée, ce qui fragilise la capacité des municipalités à opérer et entretenir leurs infrastructures. Chaque année, ce sont près de 350 techniciens qui partent à la retraite alors que nos centres de formation peinent à former entre 50 à 100 finissants annuellement. Il est essentiel d'assurer une promotion des métiers de l'eau, d'ouvrir des programmes d'études en région et de faciliter l'accès pour les étudiants étrangers.

Ces mesures permettront de garantir un relèvement suffisant et de maintenir la qualité des services.

### Encadrer l'étiquetage des lingettes et protéger les infrastructures à la source

Les municipalités québécoises dépensent des dizaines de millions de dollars chaque année pour régler des problèmes liés à la présence de lingettes humides dans les égouts.

Il est nécessaire d'avoir des normes claires permettant aux fabricants de promouvoir des lingettes comme étant « jetables » dans les toilettes seulement si elles respectent les critères de biodégradabilité établis.

Pour ce faire, le financement d'études (par exemple, par la norme BNQ) et la mise en place d'un cadre réglementaire et de logos uniformes sur les paquets de lingettes permettraient d'assurer une meilleure protection des infrastructures d'eaux usées et de réduire les coûts associés à l'entretien des réseaux.

# Matières résiduelles

## Accélérer la transition vers l'économie circulaire

### Accélérer le réemploi et la valorisation des matières résiduelles

Le bilan actuel de la gestion des matières résiduelles au Québec ne reflète pas l'ambition clairement exprimée de n'enfouir que les résidus ultimes dans le principe des 3RVE (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination) et le plein potentiel de la circularité demeure à saisir par l'écosystème politico-légal. En ce sens, un obstacle demeure, soit la définition d'une matière résiduelle au sens réglementaire. Une revue de cette définition est primordiale afin de distinguer le potentiel de valorisation des matières de ce qui constitue un résidu ultime.

Pour assurer cette transition systémique, le cadre réglementaire en gestion des matières résiduelles doit être révisé et adapté aux impératifs de la revalorisation, à travers une approche combinant innovation et gestion du risque basée sur les meilleures pratiques internationales.

### Permettre le changement de statut d'une matière lorsqu'elle est conditionnée selon des critères précis et qu'un marché est identifié pour celle-ci.

Les processus d'autorisation actuels pour la valorisation des matières résiduelles et les délais qui en découlent constituent un frein au développement de nouveaux marchés ou de mise en œuvre de projets pilotes. Ces contraintes font en sorte que l'élimination demeure l'option la plus simple et la moins coûteuse tout en désavantageant les matières valorisables par rapport aux matières vierges et limitant leur intégration dans l'économie circulaire.

La mise en place de mécanismes d'autorisation simplifiés et prévisibles, notamment par une approbation préalable pour des procédés ou usages lorsque ceux-ci respectent des standards préétablis ou reconnus favoriserait le développement de débouchés.

Par exemple, l'intégration de bardeau d'asphalte recyclé dans l'asphalte pour le pavage.

Ainsi, une matière conditionnée selon certains critères et vouée à être utilisée par un repreneur pourrait alors être reconnue comme une ressource ou une matière commercialisable ou réemployable et perdre son statut de matière résiduelle au sens de la définition actuelle et faciliter son retour dans l'économie circulaire. En absence de repreneur identifié, la matière demeurerait résiduelle.

# Matières résiduelles

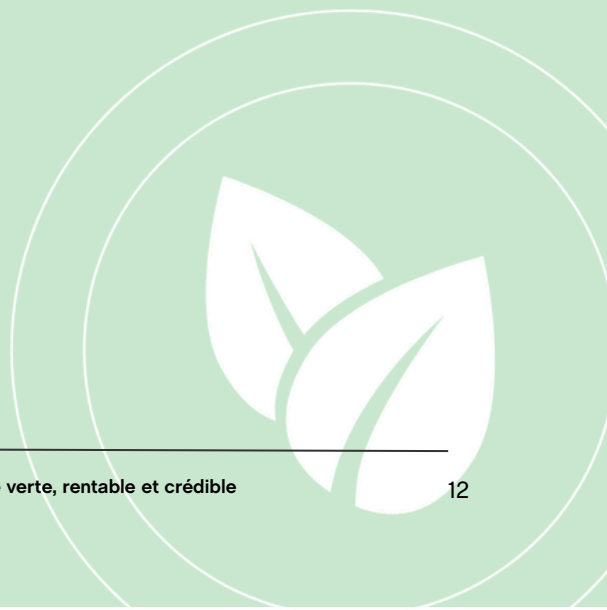
## Accélérer la transition vers l'économie circulaire

### Mettre en place des incitatifs économiques pour favoriser la valorisation vers une économie circulaire

Augmenter la redevance à l'enfouissement de façon prévisible pour accroître la compétitivité des alternatives à l'enfouissement. Représenter ainsi davantage l'internalisation des coûts réels de l'enfouissement, tant environnementaux que sociaux, et ainsi favoriser le développement d'une économie de la valorisation.

Redistribuer une partie des montants issus du Fonds vert permettrait également de soutenir des projets structurants contribuant à améliorer la circularité territoriale, à renforcer l'application de la hiérarchie des 3RVE et à diminuer les quantités de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement.

Ces investissements permettraient d'accélérer la transition vers une gestion plus durable des ressources et de maximiser les retombées environnementales et économiques à l'échelle des territoires.



# Air, Changements climatiques et Énergie

## Réussir la transition énergétique tout en améliorant la santé et l'économie

### Enchâsser la carboneutralité dans la loi

Il est essentiel de fixer une cible officielle de carboneutralité pour 2050, de définir une trajectoire claire avec des étapes intermédiaires et d'intégrer ces objectifs dans les décisions gouvernementales. Cela assure la prévisibilité et la cohérence des actions.

### Faire de l'efficacité et la productivité énergétiques un levier économique

Le Québec est engagé dans une transition énergétique visant à concilier croissance économique et réduction des émissions. Cette transition nécessitera l'électrification de nombreux services, une hausse de la production d'électricité et le recours à des sources d'énergie plus coûteuses, comme les biocarburants et l'hydrogène décarboné. Dans ce contexte, l'efficacité et la productivité énergétiques constituent les leviers les plus rapides et rentables pour réduire les coûts, la consommation d'énergie et les émissions de GES.

Le Québec doit accélérer leur déploiement de mesures structurantes, notamment l'adoption de normes progressives de performance énergétique pour les bâtiments, une fiche de performance énergétique obligatoire et une plus grande flexibilité municipale pour financer l'amélioration du parc immobilier. Également montrer l'exemple dans ses appels d'offres publics et privilégier une réglementation basée sur des objectifs de performance énergétique et de réduction des GES afin de stimuler l'innovation et accélérer les résultats.

### Clarifier et encadrer le développement et le rôle de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) transforme rapidement la gestion et l'utilisation de l'énergie en accentuant les compétitions d'usages de bloc d'énergie dans un contexte d'électrification croissante. Le Québec doit définir un cadre clair pour un usage responsable et stratégique de l'IA, afin d'en maximiser les bénéfices pour la collectivité tout en maîtrisant les pressions qu'elle exerce sur la demande énergétique, en particulier dans les centres de données et l'utilisation de services numériques.

Ce cadre doit assurer l'indépendance numérique, intégrer des indicateurs robustes permettant d'évaluer les impacts énergétiques et environnementaux de l'IA sur l'ensemble de son cycle de vie, et soutenir la recherche appliquée pour en faire le suivi.

# Biodiversité

## Protéger la biodiversité en agissant à la source et en soutenant les acteurs du territoire

### Augmenter la lutte aux espèces végétales exotiques envahissantes

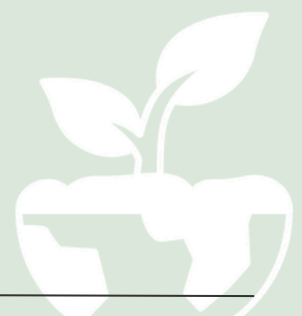
Une approche structurée est nécessaire, incluant un programme d'accompagnement municipal, une plateforme d'information centralisée et une campagne nationale de sensibilisation.

Le gouvernement doit également renforcer les outils de prévention, de suivi et de gestion des espèces exotiques envahissantes, tout en soutenant le partage de connaissances et de bonnes pratiques entre les différents acteurs du territoire.

Une meilleure coordination permettrait d'harmoniser les interventions et de limiter plus efficacement la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes.

### Élaborer un plan d'action 2028–2030 du Plan Nature

Suite à l'accord Kunning-Montréal, le Québec s'est doté d'un Plan Nature. Ce dernier doit être renforcé en élargissant les mesures de conservation reconnues pour atteindre la cible de 30 %, en incluant davantage de milieux naturels d'intérêt local et communautaire, comme les boisés urbains et les corridors écologiques de proximité, en favorisant les solutions fondées sur la nature en milieu urbain et en assurant l'utilisation complète des budgets annoncés afin de garantir une mise en œuvre crédible et efficace.



# Sols et Eaux souterraines

## Protéger les sols et soutenir la réhabilitation des terrains

### Définir les orientations relatives à la valorisation et à l'amélioration de la gestion des sols amiantés

La gestion des sols contenant de l'amiante exige un encadrement renforcé afin de limiter les risques liés à la dispersion des fibres qui doit s'adapter aussi aux pratiques des chantiers.

Réseau Environnement recommande de restreindre le dépôt des sols aux sites autorisés, d'élargir ce statut à certains terrains déjà approuvés et de favoriser la valorisation sur le site d'origine lorsque possible, avec des démarches simplifiées. L'utilisation de sites autorisés comme les carrières ou anciens sites industriels, ainsi qu'une amélioration de la traçabilité des transports de sols contaminés et de la coordination entre les organismes réglementaires sont des mesures également recommandées.

### Élargir des techniques de réhabilitation et de gestion des sols contaminés

Des contraintes techniques associées à certaines contaminations limitent la réhabilitation des sols contaminés. Dans ce contexte,

Réseau Environnement propose d'élargir le recours à la réhabilitation basée sur l'analyse de risque afin de permettre le maintien sur place de contaminants lorsque les solutions d'excavation ou de traitement ne sont pas viables techniquement ou économiquement.

### Encadrer et améliorer la valorisation des sols excavés

La valorisation des sols excavés permet de limiter leur enfouissement et d'encourager une gestion plus durable.

Réseau Environnement propose d'assouplir les conditions applicables aux sols de type A-B afin de faciliter leur réutilisation, notamment par l'ajustement des seuils associés aux déclarations de conformité et aux exemptions réglementaires.



# Multisectoriel

## Encadrer des enjeux transversaux

### Mise en œuvre d'une réflexion stratégique sur les SPFA

Réseau Environnement recommande le déploiement d'une réflexion stratégique sur les SPFA menant à un cadre réglementaire multisectoriel lié à la contamination de l'eau, des sols et des matières résiduelles. Le suivi des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (SPFA) permettant d'évaluer les rejets et broser un portrait des eaux de lixiviation est tout à fait justifié et louable, mais n'apporte pas de solution pour en empêcher les rejets.

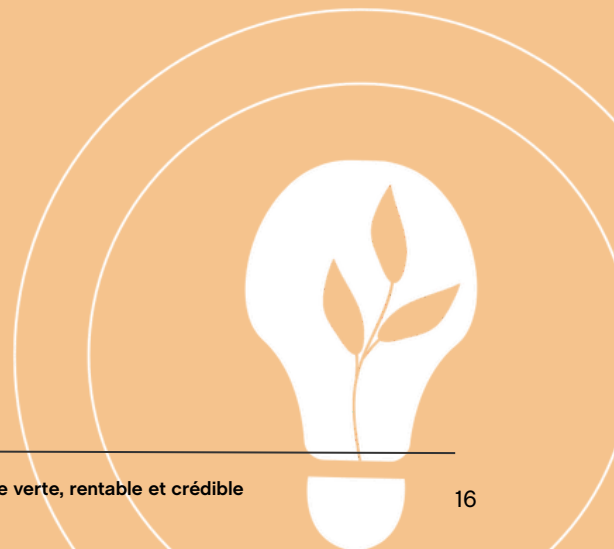
Une approche essentielle pour réduire les impacts à long terme et assurer une gestion responsable de ces contaminants serait de définir une cible ou un objectif clair pour éliminer à la source l'utilisation des SPFA.

### Accroître l'efficacité de l'État et alléger les processus tout en maintenant des normes rigoureuses

Parmi les 18 recommandations concrètes de Réseau Environnement, il est recommandé de simplifier et accélérer les autorisations environnementales sans affaiblir les protections en harmonisant les pratiques entre régions, en clarifiant les exigences dès le démarrage des projets et en réduisant les délais administratifs.

Enfin, il est recommandé d'adapter la réglementation pour faciliter des actions concrètes sur le terrain, notamment en matière d'économie circulaire, de gestion de l'eau et de réhabilitation des sites, afin de concilier efficacité économique et protection de l'environnement.

Il est aussi recommandé de mettre en place des mécanismes de concertation entre ministères et acteurs du milieu, favoriser des processus allégés pour les projets à faible impact ou les modifications mineures, et soutenir l'innovation avec une approche basée sur les résultats.





# Références

- Réseau Environnement. (2026).Mémoire - Redevances exigibles pour l'utilisation de l'eau
- Réseau Environnement. (2026).Mémoire - Accélérer le réemploi et la valorisation des matières résiduelles
- Réseau Environnement. (2025).Mémoire pré-budgétaire 2026-2027 - Un budget pour l'avenir
- Réseau Environnement. (2025).Mémoire - Propositions d'amélioration des processus d'autorisation environnementale
- Réseau Environnement. (2025).Mémoire - Projet de règlement sur l'interdiction de la culture et de la vente de certaines espèces exotiques envahissantes nuisibles pour la biodiversité du Québec
- Réseau Environnement. (2026).Mémoire - Consultations particulières sur les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre au Québec
- Réseau Environnement. (2026).Mémoire - Recommandations pour des nouvelles normes québécoises sur l'efficacité énergétique des bâtiments
- Réseau Environnement. (2025).Mémoire - Orientation pour la valorisation des sols contenant de l'amiante
- Réseau Environnement. (2025).Mémoire - L'enjeu des lingettes dites « jetables » dans les toilettes
- Réseau Environnement. (2025).Mémoire - Approche de gestion des risques pour les substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques (SPFA), excluant les fluoropolymères
- Réseau Environnement. (2025).Mémoire - Financement des services d'eau
- Réseau Environnement. (2025).Projet de loi 81 : Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement (omnibus 2024)

